LA LOI
sur les Assurances sociales
complétée par le décret du 5 avril 1929

ASSURANCE OBLIGATOIRE

Risque-Maladie (1)

(SUITE)

c) ETABLISSEMENT DES TARIFS

Cette question n'intéresse qu'indirectement les assurés auxquels s'adressent nos articles. Nous nous bornerons donc aux généralités.

L'Office national des Assurances sociales établira un règlement-type dont s'inspireront les caisses ayant pour objet de couvrir le risque maladie; ces caisses devront ensuite soumettre leurs projets à l'Office national.

Les caisses d'assurances passeront avec les syndicats professionnels de praticiens et avec les établissements hospitaliers les conventions nécessaires pour assurer leurs services de prestations à domicile et d'hospitalisation. Ne seront admis à traiter avec les caisses d'assurances que les syndicats professionnels de praticiens agréés à cet effet par l'Office national, après avis des principaux groupements professionnels de praticiens.

Le décret institue des organismes de contrôle général sur les conditions de fonctionnement de l'assurance-maladie.

Assurance maternité

1° *Avant la naissance.* — Au cours des neuf mois qui précèdent la naissance, la femme assurée (ou la femme de l'assuré qui ne serait pas personnellement assujettie à la loi) a droit aux prestations médicales et pharmaceutiques (visites, consultations, médicaments, etc...).

Six semaines avant la naissance, l'assurée jouit de plein droit d'une indemnité journalière. Cette indemnité est celle que nous avons étudiée dans notre article du 16 courant à propos de l'assurance-maladie avec le sous-titre « Prestations en argent ». Nous dirons donc simplement que l'indemnité est égale à 50 % du salaire, et pour les petits salaires, à 60 %.

Cette indemnité n'est versée qu'à la double condition que la femme cesse tout travail salarié pendant cette période et qu'elle ait cotisé réglementairement soixante jours sur les quatre-vingt-dix jours précédant immédiatement les neuf mois.

2° *Après la naissance.* — Pendant les six mois qui suivent la naissance, l'assurée (ou la femme de l'assuré) bénéficie des prestations médicales et pharmaceutiques. Si son état de santé exige des soins, passé ce délai, la femme est assujettie à l'assurance invalidité dont il sera parlé plus loin.

3° *Primes d'allaitement.* .. L'assurée qui nourrit elle-même son enfant a droit pendant la période d'allaitement (qui ne peut avoir une durée supérieure à un an) à une allocation mensuelle spéciale de 100 francs pendant les deux premiers mois, de 75 francs le troisième, de 50 francs du quatrième au sixième, de 25 francs du septième au neuvième, de 15 francs du dixième au douzième.

L'assurée qui par suite d'incapacité physique ou de maladie est dans l'impossibilité, constatée par le médecin, de nourrir complètement son enfant, peut, si l'enfant est élevé chez elle, recevoir, pour la durée et pour les quantités indiquées par le médecin, des bons de lait dont la valeur n'excédera dans aucun cas les deux tiers des diverses primes d'allaitement.

Le paiement de ces diverses allocations est subordonné à l'observation des prescriptions que le règlement de la caisse d'assurances imposera, notamment en ce qui concerne les visites périodiques à domicile, la fréquentation régulière des consultations maternelles et des consultations de nourrissons.

Pour ne pas scinder l'exposé des principes généraux qui régissent l'assurance invalidité que nous avons maintenant à étudier, nous réserverons pour un prochain article le commentaire des articles 10 de la loi et 64 du décret.

(*A suivre*).

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES FABRICANTS DE TISSUS DE LAINE

L'Association française des fabricants de tissus a tenu, mercredi, sa neuvième assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Georges Baillet, assisté des membres du Comité de direction.

De nombreux fabricants, appartenant aux diverses régions textiles françaises: Roubaix-Tourcoing, Alsace, Cambrésis-Picardie, Elbeuf-Louviers, Vienne, Reims et Midi, étaient présents.

Après que M. G. Baillet eut souhaité la bienvenue aux membres de l'Association, M. A. Damez, secrétaire général, a donné lecture du rapport traitant tout d'abord de la situation générale de la fabrique:

Pendant le premier trimestre de l'année 1928, la situation générale de la fabrique a été favorable dans l'ensemble. Toutefois, il est à remarquer que c'est grâce à la stabilité relative du change que les affaires sont maintenues avec l'exportation dans des conditions à peu près normales. Par contre, la clientèle intérieure achète avec parcimonie.

Dans le courant du deuxième trimestre, une hausse des matières premières gêne assez fortement les affaires et, de ce fait, les fabricants, notamment pour les articles classiques, sont obligés de consentir des sacrifices sur les prix, afin de s'assurer de commissions et éviter le chômage toujours à craindre.

A partir du troisième trimestre, et jusqu'à la fin de l'année 1928, la crise est à l'état latent, tout au moins en ce qui concerne l'article robes, car la draperie, plus favorisée, continue à être alimentée d'une façon à peu près normale.

Incontestablement, la crise provient de ce que le métrage utilisé pour le vêtement féminin est de plus en plus réduit. D'autre part, il faut également compter avec la concurrence que font à l'article lainage la bonneterie de laine et la soie artificielle.

Faisant allusion ensuite à l'application envisagée par l'Angleterre d'un droit de 33 1/3 % ad valorem sur les tissus de laine pesant de 2 à 11 onces par yard carré, M. Damez souhaite que les fabricants français, grâce à leurs conceptions toujours nouvelles et tant enviées, parviennent malgré tout à s'imposer comme par le passé et à conserver au commerce français du tissu la place prépondérante qu'il occupe.

Les exportations qui se chiffrent à un total de 215.514 quintaux métriques représentant une valeur de 1.802.352.000 fr., ont été supérieures à celles de 1927 de 6.917 quintaux métriques.

Les importations ont également été supérieures à celles de 1927. Nous trouvons 9.941 quintaux métriques importés, en 1928, pour 117 millions 508.000 fr. contre 4.188 en 1927, pour 48.65.000 fr., soit 5.763 quintaux métriques de plus, représentant une valeur de 68.603.000 fr

Ainsi, d'après ces chiffres, notre balance s'établit avec une plus-value des sorties sur nos entrées de 1.684.784.000 fr.

Après avoir traité des conditions générales de vente, le rapporteur termine en souhaitant que dans un avenir très prochain, l'Association parvienne à grouper la quasi-unanimité des fabricants de tissus de laine.

Il a été ensuite donné connaissance de la situation financière de l'A.F.F.T.

Ces divers rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Puis il a été procédé au renouvellement triennal des membres du Comité de direction. L'assemblée a ratifié à l'unanimité les décisions des différents groupes régionaux, renouvelant le mandat des délégués actuellement en exercice.

M. LAURENT-EYNAC PRÉSIDERA LE 9 JUIN, A VALENCIENNES, L'INAUGURATION DU MONUMENT A NUNGESSER

L'inauguration du monument Nungesser aura lieu à Valenciennes le 9 juin. M. Laurent

(Wide World photos.)

NUNGESSER

Eynac, ministre de l'Air, entouré de toutes les hautes personnalités de l'aviation militaire et civile françaises et étrangères, rehaussera cette véritable solennité en l'honneur du héros national. Le même jour sera inauguré, à l'aérodrome, le mémorial aux aviateurs valenciennois.

Une fête d'aviation clôturera la journée.

LA MEURTRIÈRE d'une rentière du Cateau est condamnée aux travaux forcés à perpétuité

Le 18 février 1928, vers 8 h. du matin, en venant prendre son service, la femme de ménage de Mme Vve Mallet, 71 ans, rentière, demeurant au Cateau, 70, rue Maréchal-Mortier, trouva sa patronne étendue sur le sol de sa cuisine, la tête baignant dans le sang et ne donnant plus signe de vie.

On se rendit rapidement compte que la malheureuse femme avait été assassinée; l'autopsie révéla, en effet, des fractures multiples du crâne déterminées par un instrument contondant tel qu'a la partie rétrécie d'un marteau, fractures qui avaient déterminé la mort. Aucun vol n'avait été commis. Le plus grand ordre régnait dans toutes les pièces de l'habitation et une somme de 500 francs fut retrouvée sur la victime.

Le 19 février, alors que la police procédait à ses investigations, on apprit que la veuve Goguillon avait été victime, à son domicile, d'une agression suivie de vol, dans la nuit. Interrogée, la femme Goguillon déclarait avoir été assaillie par un maltaiteur masqué. Mais devant les invraisemblances de son récit, elle dut bientôt reconnaître qu'elle n'avait été victime ni d'une agression ni d'un vol et qu'elle s'était fait elle-même, avec un rasoir et un marteau, les blessures constatées par le médecin-légiste. Elle déclara tout d'abord qu'elle avait voulu se suicider, craignant d'être accusée de l'assassinat de la veuve Mallet. Enfin elle reconnut qu'elle avait donné la mort à Mme Mallet, prétendant qu'elle avait agi ainsi pour se venger du refus de celle-ci de continuer à lui louer un jardin dont elle avait pris la jouissance depuis plusieurs années et qu'elle sous-louait en partie.

A L'AUDIENCE

La veuve Goguillon est en grand deuil; elle pleure abondamment pendant la lecture de l'acte d'accusation. Au cours de son interrogatoire, le président Baileux est obligé de l'inviter à plus de calme. On apprend que l'accusée était mal considérée dans son quartier. D'un caractère acariatre, elle était jalouse, méchante et se livrait à la boisson.

A toutes les questions du président sur les circonstances du drame, elle s'obstine à répondre:

— « Je ne sais pas... », « je ne pense pas » ou bien « je crois que oui... », je ne me rappelle plus ».

Système de défense bien facile pour la meurtrière qui, de son aveu même, a redoublé de coups lorsqu'elle a vu jaillir le sang de sa victime. En somme, le crime a été commis pour un malheureux petit bout de terrain, qui était loué 20 francs par an.

— Je n'ai que des regrets, je demande pitié pour mes enfants, finit par déclarer la veuve Goguillon.

Le commissaire de police, appelé à la barre, déclare que vingt et un coups de marteau furent portés à la veuve Mallet et que, lors de la reconstitution du crime, l'accusée n'a manifesté aucune émotion et n'a exprimé aucun regret.

Le docteur Tamboise, médecin-légiste, déclare que sa première impression fut que le crime avait été commis « par un solide gaillard » tant le cadavre était abîmé.

Le témoin Gardez a vu avant le crime la veuve Goguillon se diriger à grands pas vers la maison de Mme Mallet. Elle était dissimulée derrière un parapluie qu'elle portait sur l'épaule.

Deux questions sont posées au jury, qui y répond affirmativement, mitigeant son verdict de circonstances atténuantes.

La Cour, appliquant le Code pénal, condamne la veuve Goguillon *aux travaux forcés à perpétuité.*

MÉDAILLES DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

La Médaille de la Reconnaissance Française est attribuée aux personnes désignées ci-après, qui ont accompli, pendant la guerre 1914-1918, des actes exceptionnels de courage et de dévouement:

Médailles de 1re classe en vermeil. — MM. Deffontaines, cultivateur, à Bourines; Sion, industriel, 36, rue Carnot, à Tourcoing.

Médaille de 2e classe en argent. — Mme Lobry, née de Moy, dactylographe, 23, rue de Colmar, à Roubaix; Mme Veuve Vanoutryve, née Masurel, sans profession, 314, boulevard Gambetta, à Tourcoing; MM. Catteau, directeur d'assurances, 46, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix; Lehoucq, industriel, 168, rue de Lille, à Roubaix; Lenrent, industriel, 17 bis, rue de la Gare, à Tourcoing; Loux, directeur de tissage, 4, route de Linselles, à Halluin; Malard, industriel, 74, rue de Guines, à Tourcoing; Robbe, filateur, 2, boulevard de l'Eglisé, à Tourcoing; Stahl ingénieur, 16, place de Tourcoing, à Lille; Mme Tur, sat, née Constant, sans profession, 11, boulevard Montesquieu, à Roubaix; M. Wattel, industriel, 61, boulevard de Cambrai, à Roubaix.

Médaille de 3e classe en bronze. — MM. Simon, à titre posthume, présenté par son fils, propriétaire à Annappes; Carissimo, 17, rue Nain, à Roubaix; Maillard, avocat, 10, rue du Tilleul, à Tourcoing.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI VENDREDI 19 AVRIL:

Aujourd'hui, sainte Emma.

Soleil: Lever à 4 h. 44; coucher à 18 h. 47.

Lune: Premier quartier le 16; pleine le 23.

Prévisions météorologiques pour la journée du 19 (Région Nord): Beau temps, pur à nuageux, un peu brumeux le matin; vent Sud, 3 à 7 mètres; température en baisse, la nuit, stationnaire le jour; minimum en baisse de 2°.

Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: à 15 h., local de la Goutte de Lait.

A 20 h., Hippodrome: Cirque Hoste.

A 20 h., Champ de Foire: Cirque De Jonghe.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA « CROIX ROUGE »

Jeudi soir, à 17 h., a eu lieu au siège social, 2, rue de la Gare, l'assemblée générale annuelle de la « Croix-Rouge » et des nombreuses œuvres qui lui sont affiliées.

M. Louis Watine présidait, entouré de MM. Joseph Wibaux, vice-président; Joseph Dillies, trésorier; Henri Bayart, trésorier-adjoint; Victor Prouvost, secrétaire général; Louis Toulemonde, président du Tribunal de Commerce; Louis Poissonnier, administrateur de l'Œuvre des visiteuses de l'enfance; Mmes François Roussel, Charles Valentin, H. Bayart, Maurice Lestens, Fernand Motte, P. Lemaire, Alfred Carissimo et César Gaydet, MM. le docteur Degandt et Paul Michaux, président des « Amis de Roubaix ».

En ouvrant la séance, **M. Louis Watine**, après avoir salué les personnalités présentes, adresse un souvenir ému à la mémoire de M. Joseph Pollet, dont la mort a été douloureusement ressentie parmi les membres de la « Croix-Rouge ». Il propose — ce qui est accepté avec empressement — qu'on nomme à sa place de vice-président, M. Joseph Wibaux, qui fut toujours un ami dévoué de l'association.

M. Louis Watine fait ensuite un remarquable exposé de l'activité des œuvres si diverses dont s'occupe le comité de la « Croix-Rouge ».

Ce sont d'abord les œuvres de Croix-Rouge proprement dites (dispensaire-école, cours d'élèves infirmières, clinique chirurgicale, dispensaire antituberculeux Pierre-de-Roubaix) puis les œuvres de puériculture (visiteuses infirmières de l'enfance, abri maternel, placement des nourrissons) et enfin les œuvres dites d'après-guerre qui comprennent: l'Aide aux veuves et orphelins de la guerre, les Vestiaires, la Colonie de cure d'air de Croix-Fontaine, la Caisse dotale du « Muguet de France », l'Aide aux aveugles, les Jardins ouvriers, le Mouvement familial et le Secrétariat.

Le distingué président de la Croix-Rouge examine tour à tour, longuement, les progrès accomplis par ces différentes œuvres et félicite sincèrement les personnes dévouées qui consacrent la plus grande partie de leurs loisirs à les faire prospérer. Il a un mot tout particulièrement aimable pour M. Victor Prouvost, qui, comme secrétaire général, est l'un des animateurs de ces œuvres si diverses.

Quand la lecture de ce brillant rapport, coupé à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assistance, est terminée, **Mme Joseph Pollet** prend à son tour la parole au nom de Mme Mathon, retenue au chevet de sa fille malade.

Elle dit tous les bienfaits apportés à notre population par le dispensaire-école, surtout depuis que celui-ci a été doté d'une clinique de dix lits presque constamment occupés.

Près de huit mille pansements, 108 interventions chirurgicales et 1.202 consultations ont été faites dans cet établissement au cours de l'année dernière.

Les dépenses se sont élevées à 161.475 fr., et n'ont pu être équilibrées que grâce à de nombreux dons, les cotisations s'étant montrées insuffisantes à combler les frais de fonctionnement de cet établissement..

L'œuvre des visiteuses de l'enfance comprend six infirmières et une directrice. Ces dames dévouées ont effectué 152.233 visites au cours de l'année dernière.

La maternité Boucicaut a reçu au cours de cette même période 260 personnes contre 150 l'année précédente.

Mme Fernand Motte entretient ensuite l'assemblée du dispensaire antituberculeux « Pierre-de-Roubaix ». Il lui manque au moins deux infirmières pour assurer le service partiel du district de Roubaix et de la ville de Wattrelos. Malgré cela 1.308 visites ont été effectuées l'an dernier. Les docteurs Van Nieuwenhuyse, Richard et Richir ont donné 2.581 consultations; ont fait 416 radioscopies et 559 analyses.

Les recettes ont atteint 71.056 fr.

Mme Alfred Carissimo remplaçant Mme Alfred Lorthiois, expose ensuite l'activité de l'œuvre des nourrissons, qui accueille les enfants dès leur naissance à l'âge de deux ans. Cette œuvre comprend deux crèches de 50 enfants chacun, à Linselles et à Bondues. Une pouponnière de 21 lits sera créée incessamment à côté de l'infirmerie. Deux cent cinquante-deux enfants sont confiés dans ces deux crèches au cours de l'année écoulée. Parmi eux 75 % étaient syphilitiques. Le prix demandé actuellement par mois et par enfant est de quatre cents francs.

Cette assemblée prend fin par la remise des diplômes aux infirmières de la « Croix-Rouge » ayant accompli leur stage. Nous donnerons prochainement la liste des lauréates.

NOS ARTISTES AU SALON

Lors des dernières expositions des Artistes Roubaisiens et des Amis de Roubaix, nous avions dit les qualités exceptionnelles d'une de nos jeunes artistes, Mlle Renée Vandevelde, dont les envois se signalaient par un style large et vigoureux. Mlle Vandevelde voit son talent reconnu par le jury des Artistes Français qui a admis une de ses œuvres, une nature morte, au Salon de 1929. Nous félicitons la jeune artiste et nous félicitons de nouveau Madame G. Lantoine-Nereux, l'excellent professeur dont, pour la seconde fois cette année, une élève obtient ce beau succès.

— Le jury du même Salon vient aussi de recevoir un tableau du peintre et dessinateur Albert Delepoulle, à qui nous présentons toutes nos félicitations.

UN ROUBAISIEN EST NOMMÉ CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE BELGIQUE

Nous apprenons avec plaisir la nomination dans l'Ordre de la Couronne de Belgique d'un de nos concitoyens, M. Charles Vandevelde, domicilié rue de l'Epeule, cour Lampe, 12.

M. Vandevelde, qui est nétuellement âgé de 85 ans, est né à Lokeren (B.) et fut soldat de Léopold Ier et de Léopold II. Il entra, en effet, au régiment le 5 mai 1865 et accomplit son service militaire à Anvers, au 4e régiment de ligne. A sa démobilisation, en 1872, il vint s'installer dans notre ville, qu'il ne quitta plus. Voulant d'ailleurs acquérir tout-à-fait la qualité de Français, il se fit naturaliser.

Tisserand de son état, M. Vandevelde travailla pendant de longues années dans l'agglomération Roubaix-Tourcoing, et éleva une nombreuse famille dont les multiples petits-enfants font maintenant la joie de ses vieux jours.

S. M. Albert Ier voulut récompenser ce brave serviteur et cette belle nomination, justifiée d'ailleurs, fait grand honneur à M. Vandevelde, à qui nous présentons nos vives félicitations.

HALLE FLIPO. Encore la baisse. Beurre, 20, extra 22 et 23,50. Gruyère, 10. Margarine, 9,40, Café, 22. Biscuits 6,50 à 11. 37666

AU CERCLE MILITAIRE

Une erreur d'impression s'est glissée dans le programme des exercices pour les officiers d'artillerie publié dans notre édition du 18 avril.

Il faut lire: samedi 25 mai et samedi 15 juin, exercices sur le terrain à 14 h. 30 et non 15 h. 30 comme il était indiqué.

En plus des exercices prévus dans ce programme, des visites aux centres mobilisateurs auront lieu le samedi 4 mai et le dimanche 9 juin pour tous les officiers d'artillerie qui n'ont pu participer à la visite faite le 3 mars. Ces derniers sont priés d'adresser une demande de feuille de déplacement au capitaine directeur de l'E.P.C.R., Artillerie de Lille.

CONFÉRENCE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE ROUBAIX

Dimanche 21 avril, à 16 h., sera lieu dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, la dernière conférence de l'Université Populaire de la saison 1928-29.

Mme Waringhien, professeur agrégée de l'Université, présidente du Groupe lillois de l'Union française pour le Suffrage des femmes, y traitera ce sujet: « La femme d'aujourd'hui et la femme de demain. »

Cette matinée sera agrémentée d'une partie artistique assurée avec le bienveillant concours de: M. E. Wattiez, baryton; M. Dekyvère, violoncelliste, et de Mme Scarceriau-Jourdain, monologuiste et pianiste-accompagnatrice. A l'issue de la conférence, séance cinématographique. Entrée gratuite. Les portes seront ouvertes à 15 h. 30. L'accès de la salle sera interdit pendant la conférence. Les enfants ne pourront assister à cette matinée qu'accompagnés de leurs parents.

PAS DE PAROLES, DES ACTES. — C'est ce que veut la maison **Paul LEROY**, 4, rue de Lille, Roubaix, qui depuis 40 ans fabrique le meuble suivant comme programme: le maximum de confort, le minimum d'entretien, les prix les plus réduits. Le tout harmonisé d'une note décorative faisant sa personnalité. Voir Stands Hall « K » Foire commerciale. 37377

AU CERCLE POLYGLOTTE

Au cours de la dernière réunion, les membres de la section anglaise eurent le plaisir d'entendre une conférence sur Amsterdam donnée par M. Scott, le distingué chef de section. Le conférencier traita son sujet avec la maîtrise qui lui est habituelle, ajoutant à son éloquence, le grand attrait de la chose vue. Cette conférence, agrémentée de projections électriques, fut des plus goûtée de tout l'auditoire, qui ne ménagea pas ses applaudissements à son dévoué chef de section. Au cours de la réunion de ce soir, une conférence sera faite par M. Pollet, et aura pour sujet: « Mon voyage aux châteaux de la Loire ».

DRAPS de LIT. L. Cavelle, 73, r. Nain. 40133

A « RADIO-ROUBAIX »
« Les merveilles de la télémécanique »

C'est ce soir vendredi, à 20 h. 30, que sera donnée par M. L. Chauveau, l'ingénieur bien connu par ses remarquables travaux, la conférence sur « les derniers progrès de la télémécanique » offerte par « Radio-Roubaix » à ses membres honoraires, bienfaiteurs et actifs ainsi qu'à leurs familles. Cette intéressante causerie suivie d'essais et de démonstrations et illustrée de nombreuses projections portera sur: 1° La télémécanique de guerre: vedette dirigée par T.S.F.; 2° La télémécanique utilitaire: appareil avertisseur auto-alarme; 3° La télémécanique agréable: réception d'images à longue distance par le sférographe. Les portes du grand amphithéâtre de l'Ecole supérieure des Arts et Industries textiles, entrée place Chevreul, seront ouvertes à 20 h.

LE BON GOUT DANS LA SIMPLICITÉ. — Il ne faut pas aller aux grandes expositions de Paris pour voir du nouveau dans le mobilier et le décor. La Chambre à coucher présentée à la Foire Commerciale de Lille par la Maison **A. De Beyne** de **Roubaix**, plaît aux connaisseurs, car, tout en présentant le confort et le luxe, ses lignes sont très sobres. La Salle à Manger également riche et confortable est d'une grande netteté. Consultez leurs prix avantageux. 37657

UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX

L'assemblée générale des délégués des sociétés de secours mutuels adhérentes à l'Union Mutualiste, aura lieu le dimanche 21 avril, à 10 h., au lieu habituel, 2, rue de la Gare (2e étage).

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE ROUBAIX

Au cours de la dernière réunion du 17 courant, les membres de la commission de la société « L'Anguille argentée », établie 52, rue Christophe Colomb, ont versé à la caisse de secours le reliquat du concours de pêche organisé par eux au profit des Mutilés et se montant à 1.040 fr. M. Gibon, au nom de l'U.M.R. leur adressa ses plus vifs remerciements pour le dévouement qu'ils avaient du apporter pour arriver à ce résultat; il remercia également les membres du Comité du Syndicat des pêcheurs représenté par M. Jules Bettebière et en particulier M. Louis Daquenne, qui fut la cheville ouvrière de ce beau concours.

AVIS AUX SANS-FILISTES... Auditeurs de Radio P.T.T. Nord, soyez à l'écoute ce soir à 8 h. 30. Très important.

LA REPRISE DES COURS DE RADIOTELEGRAPHIE MILITAIRE AU RADIO-CLUB DU NORD

Nombreux sont les jeunes gens qui, devant effectuer prochainement leur service militaire sont indécis sur le choix de l'arme dans laquelle ils voudraient être incorporés.

La radiotélégraphie militaire est sans contredit des plus utiles et des plus intéressantes, et permet aux jeunes gens d'acquérir pendant leur service des connaissances techniques susceptibles de leur servir dans la vie civile.

Toutes les unités militaires emploient la T.S.F. et ont besoin de bons radiotélégraphistes; avec la réduction du service militaire, il sera de plus en plus fait appel à ces jeunes gens possédant déjà leur incorporation des connaissances en radioélectricité.

C'est dans ce dessein que le Radio-Club du Nord de la France a institué en son siège des cours de préparation militaire pour futurs radiotélégraphistes. Ces cours fonctionnent depuis plusieurs années et le nombre des élèves ne cesse d'augmenter, aussi c'est en présence de 57 élèves que le général Ferrié, chef des transmissions militaires, vint encourager personnellement l'an dernier les dirigeants et les instructeurs de ces cours.

Outre les nombreux avantages que procure aux jeunes gens le brevet de radiotélégraphiste, le Radio-Club du Nord de la France a fondé pour eux, avec le concours du Consortium de l'industrie textile et le Sou du Soldat », Cette fondation permet aux jeunes gens ayant suivi régulièrement les cours et ayant donné satisfaction aux examens de recevoir pendant toute la durée de leur service aux Armées, une somme de 2? fr. par mois envoyée par le Radio-Club du Nord de la France, et à leur retour suivant leur grade et leur conduite certaines gratifications pouvant atteindre 200 à 300 francs.

Ces cours ont lieu toutes les semaines, les lundi et jeudi, de 19 h. 30 à 20 h. 30, au siège de l'association, par des instructeurs spécialistes. Lecture au son: M. G. Druet, ex-radio. Théorie: M. Meilland, sergent au 18e génie. Ces cours sont accompagnés de démonstrations sur appareils militaires, et complétés par des visites fréquentes au 18e génie à Lille.

Ils **reprendront le lundi 29 avril, à 19 h. 30**, pour les jeunes gens appelés sous les drapeaux dans les sessions 1929-1930.

Pour tous renseignements et inscriptions, il suffit de s'adresser au siège social du Radio-Club du Nord de la France, 55, rue Neuve, à Roubaix: 6, Café des Arcades. Droit d'inscription, 10 fr.

DÉBITANTS, voulez-vous doubler votre chiffre?

A L'AMICALE-PHOTO

Les sociétaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, ce soir, à 20 h. 30, 181, Grande-Rue. La première excursion aura lieu dimanche prochain, au Bois de la Deûle, à Lille; elle comportera des prises de vues sur plaques autochromes, dont l'une sur un sujet imposé; c'est cette dernière qui donnera lieu à un concours en fin d'année. Le développement se fera en commun dans la salle du siège, le 26 courant (vendredi). L'endroit et l'heure du rendez-vous seront fixés à la réunion de ce soir.

BEAU LOCAL AVENUE DE L'OPERA A PARIS à CEDER. Bel entresol élevé, cinq fenêtres facade, six pièces pouvant convenir à commerce ou bureaux, toutes pièces indépendantes. Conditions intéressantes. Prendre adresse au bureau du journal. 92346

Un heureux événement au commissariat

Nos braves agents de police, que leurs fonctions ingrates exposent à toutes sortes d'avatars, se trouvent mêlés parfois à d'ahurissantes aventures, dont ils se tirent, d'ailleurs, tout à leur avantage.

Ne vit-on pas, l'autre jour, l'agent Dufour escalader une maison et entrer, au risque de se casser le cou, par une fenêtre-tabatière, afin d'ouvrir la porte d'une habitation de la rue des Fleurs dont le locataire était mort depuis plusieurs jours.

Jeudi matin, une aventure bien plus étonnante survint au populaire brigadier Ernest Palenchier, bien connu des Roubaisiens par sa haute stature et sa bonhomie souriante.

Etant de permanence ce jour-là au commissariat central, Grand'Place, le brigadier Palenchier vit arriver, de grand matin, une jeune femme, d'origine polonaise qui, dans l'attente d'un événement, demanda d'urgence l'ambulance de l'hôpital. Le brigadier de police s'empressa de téléphoner; mais déjà il était trop tard. M. le docteur Harlet, mandé d'urgence prodigua ses soins à la Polonaise et à son bébé qu'il fit transporter à l'hôpital.

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF PEUGEOT Venant, 90, Grande-Rue, Rx (T. 14.81). 37083

Entre auto et tramway

Dans l'après-midi de jeudi, vers 3 h. 30, à l'angle de la rue de la Gare et de la Grand'Place, un tramway B venant de la gare a tamponné l'arrière de l'auto de M. Alfred Dauckele, chef de bureau à la Société Générale à Tourcoing. Heureusement il n'y a eu que des dégâts matériels.

AUX GALERIES MAMAN LOUISE, soldes importants avant travaux. Profitez de vous meubler à bon compte. Chaises-longues, Salons, Lits, émaillés, Salles à manger, Chamb. à coucher, 37615

Un cycliste est renversé par un camion automobile

Un accident qui heureusement n'a occasionné que des blessures peu graves s'est produit jeudi à 14 h., à l'angle des rues Emile Moreau et de l'Ermitage. Un cycliste, M. Alfred Desobry, 46 ans, entrepreneur de peinture, demeurant rue Salomon de Cau, 7, a été renversé par un camion automobile piloté par M. Victor Mons, habitant quai d'Anvers, 7. Dans sa chute, M. Alfred Desobry s'est fait des contusions à l'arcade sourcilière droite et au poignet gauche. M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés. GARDE-MEUBLES, M^ts^ H. DAEL. Vidanges. Rue Blanchemaille, 42. Rx. (Tél. 34.40). 42300

Un vandale dérobe les décorations posées sur les tombes du cimetière militaire

Il y a quelques jours, un parent de Mme Bracke, âgée de 60 ans, commerçante, 39 bis, rue de Mouvaux, vint aviser celle-ci que, lors d'une visite qu'il avait faite au cimetière militaire, sur la tombe de M. Jean Bracke, tué pendant la guerre, il s'était aperçu que la croix de guerre posée sur la stèle du soldat, avait disparu. Mme Bracke se rendit également sur la tombe de son fils, et à son tour constata que le cadre qui recouvrait la glorieuse décoration avait été brisé et que la médaille avait été emportée. Une plainte a été déposée entre les mains de M. Fisher, commissaire de police du 3e arrondissement qui recherche activement l'individu, coupable de ces tristes méfaits.

Ajoutons que, en juillet 1927, une croix de la Légion d'honneur avait également été volée sur cette même tombe.

AUTOMOBILES « MATHIS ». H. Castelin, 79, rue de Tourcoing, Roubaix. (Tél. 13.02). Tous modèles disponibles sur place. Essais gratuits.

Un vol dans une auto

M. Léon Dubar, ingénieur-conseil, domicilié 13, route de Mons, à Saint-Saulve (Nord), de passage à Roubaix, avait laissé stationner sa voiture automobile face au numéro 64 de la rue de Lille, et avait déposé son parlessus à l'intérieur de la voiture. Vers 22 h., M. Dubar réintégra son véhicule, mais il ne trouva plus son vêtement; un malfaiteur était passé... A noter que les portes de l'auto étaient fermées à clef et, comme il n'y a pas d'effraction, le voleur a donc dû se servir d'un passe-partout.

MAROQUINERIE. Sacs, Pochettes, Portefeuilles, **Nouveautés. Prix sans précedents.** — Grande baisse sur les **(Reclame)**: Cannes, Parapluies, Toy-Poupée. Le meilleur marché de la région. Servinay, 12, rue de la Gare. 37708

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Demandes de renseignements de toute nature, au siège, 2, rue de la Gare, tous mardis, de 20 à 22 h. Permanence du président, M. Mathieu, 2, rue Pasteur, 1er étage, tous les jeudis, de 20 à 22 h. Les sociétaires n'ayant pas encore retiré leur carte de 1929, A 12 h., réunion de la Commission administrative, sous la présidence de M. A. Dhondt.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi, à 20 h. 15, répétition générale. Etude de nouveaux morceaux.

ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71. — Réunion, demain, à 17 h., au « Café Flandre », 28, rue Pauvrée. Communications très urgentes.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce soir, à 20 h. 30, nouveau chœur à l'étude.

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h.

SYMPHONIE « LES MENESTRELS ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale. Dimanche prochain, à 11 h. 30, 41, rue Richard-Lenoir, concert des Anciens Elèves de St-Martin.

IL EST INTÉRESSANT

pour les habitants de la contrée de visiter l'EXPOSITION de CHAMBRES A COUCHER de tous styles, que la Maison d'ameublement

MERCIER Frères

de Paris, 179 RUE NATIONALE A LILLE, organise à l'occasion du Centenaire de sa fondation.

PRIX EXTRÊMEMENT RÉDUITS

WATTRELOS
LA RÉUNION DU CERCLE HORTICOLE

Dimanche prochain 21 avril, à 16 h., aura lieu la réunion générale mensuelle au siège, Grand'Place, 15. Une causerie sera faite par M. Bocquereau, de Tournai, sur les travaux de saison. Une magnifique tombola d'outils de jardinage clôturera la réunion.

LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 21 AVRIL 1929

PAGE I. — *Nos contes: L'inauguration du monument de M. l'abbé Lemire, à Hazebrouck. — En passant... — Clair de lune* (JEAN GUY).

PAGE II. — *La hutte d'acajou*, roman (GERMAINE ACREMANT).

PAGE III. — *Les sports.*

PAGE IV. — *Un pèlerinage à Douaumont* (JEAN GUY). — *Les pasquilles du « Broutteux »* (JULES WATTEEUW).

PAGE V. — *La Page de la Famille. — Les jeux populaires.*

PAGE VI. — *La Chanterelle*, roman (GEORGES DE LYS).

PAGES VII, VIII ET IX. — *La Foire commerciale de Lille.*

PAGE X. — *Quel est le nom le plus porté en France* (ANDRÉ LAPHIN). — *Après le raid Paris-Saïgon. — Histoire de la loterie en France.*

:: LE NUMERO: DOUZE PAGES :: VINGT CENTIMES

CHEZ LES ARCHERS DE L'« ANCIENNE BROCHE-DE-FER »

La Société des Archers de l'Ancienne Broche de Fer établie chez David, Contour St-Liévin, s'est réunie dimanche dernier sous la présidence de M. Emile Willerand, pour adresser à M. Alfred Duquesnoy ses remerciements pour son dévouement à la société. MM. Lecoutre et Foulon prirent tour à tour la parole et exprimèrent toute la reconnaissance et la sympathie que la société a envers M. Alfred Duquesnoy, et un joli cadeau lui fut offert. Ce dernier remercia la société et assura qu'elle pouvait toujours compter sur tout son dévouement. Il donna rendez-vous aux sociétaires pour dimanche prochain 21 avril, à 15 h., chez M. Hector Renard, Café des Imbattables, rue de la Halleerie, à Wattrelos.

LA FRAUDE. — La brigade du Crétinier a arrêté au Croisé Carrin, Robert Vancaeybroeck, 17 ans, manœuvre, demeurant rue La Fontaine, 18, à Roubaix, et Charles Bénéchal, 17 ans, manœuvre, demeurant rue Montgolfier, 100, à Roubaix, qui av